



Comité des finances et de l'administration

53^e réunion

23 mars 2022

Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. **Ordre du jour - à adopter** FA-315/22
2. **Rapport de la réunion intersessions du 3 février 2022 - à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-314/22](#)
3. **État des finances - à noter** [FA-316/22](#)

Le Chef du Service financier et administratif fera rapport sur la situation financière au 28 février 2022 et sur les prévisions de trésorerie.

4. **Arriérés de contributions - à examiner**
- 4.1 **Rapport sur le recouvrement des contributions des Membres ayant des arriérés** [FA-317/22](#)

Le Chef du Service financier et administratif rendra compte des progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les Membres ayant des arriérés de longue date.

5. **Projet de budget administratif pour l'exercice 2022/23 - à examiner** [FA-318/22](#)

Le Comité examinera le projet de budget administratif pour l'exercice 2022/23.

6. Comptes de l'exercice 2020/21

6.1 Comptes administratifs de l'Organisation et rapport du vérificateur - à examiner et, le cas échéant, à recommander pour approbation [FA-319/22](#)

L'article 14 du Règlement financier de l'Organisation stipule que le Comité examine les états financiers et les rapports du vérificateur et les soumet au Conseil pour qu'il les approuve et les publie avec les observations qu'il juge appropriées.

6.2 Comptes du Fonds spécial et rapport du vérificateur - à examiner et, le cas échéant, à recommander pour approbation [FA-320/22](#)

Les comptes du Fonds spécial et le rapport du vérificateur seront examinés par le Comité et soumis à l'approbation des Membres exportateurs.

6.3 Comptes du Fonds d'affectation spéciale et rapport du vérificateur - à examiner et, le cas échéant, à recommander pour approbation [FA-321/22](#)

Les comptes du fonds d'affectation spéciale et le rapport du vérificateur seront examinés par le Comité et soumis à l'approbation du Conseil.

6.4 Fonds de promotion - à noter [FA-322/22](#)

Comme décidé en septembre 2010, les comptes du Fonds de promotion ne sont pas vérifiés mais sont distribués pour information.

7. Barème des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance - à examiner et à recommander pour approbation [FA-323/22](#) [FA-324/22](#)

Le Comité examinera les propositions de révision du barème des traitements et de la base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur.

8. Indemnité pour frais d'études - à examiner et, le cas échéant, à recommander pour approbation [FA-325/22](#)

Le Comité examinera la proposition de révision de l'indemnité pour frais d'études.

9. Communication du Kenya - à examiner [FA-271/20 Rev. 1](#)

Le Directeur exécutif fera rapport.

10. Déménagement des bureaux - à examiner verbal

Le Directeur exécutif fera le point sur la situation actuelle des locaux.

11. Questions diverses - à examiner verbal

12. Prochaine réunion - à noter verbal

Les Membres sont invités à suggérer des points à examiner lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion aura lieu à une date qui sera fixée par le Comité.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Statuts et Règlement financiers de l'Organisation internationale du Café
Règlement de l'Organisation internationale du café
Mandat du Comité des finances et de l'administration (annexe V)
Accord international de 2007 sur le Café (Accord de 2007)